

les documents de
liens&socio
le portail francophone des sciences sociales
n° 5, avril 2007

Bilan 2007
des qualifications aux fonctions de
maître de conférences et de professeur
CNU, 19ème section
(Sociologie, démographie)

par Charles SOULIE et Maria VASCONCELLOS

Pour citer ce texte :

SOULIE Charles, VASCONCELLOS Maria (2007), « Bilan 2007 des qualifications aux fonctions de maître de conférences et de professeur. CNU, 19ème section (Sociologie, démographie) », *liens socio*, avril 2007
[http://www.liens-socio.org/article.php3?id_article=2322]

La 19^{ème} section a siégé dans les locaux de l'université de Paris V du lundi 29 janvier au mercredi 31 janvier 2007 pour la qualification aux fonctions de maître de conférences et le 1er février pour celles de professeur.

Qualification aux fonctions de maître de conférences

Cette année, 497 candidats (soit 47 de plus que l'an passé) ont postulé à la qualification. Sur ces 497 candidats, 93 (soit 18,7%) ont finalement renoncé à présenter un dossier et 10 ont présenté un dossier irrecevable (généralement en raison de l'absence du rapport de soutenance). Si les candidats renonçant à présenter un dossier sont en moyenne plus âgés, ceux ayant produit un dossier incomplet sont plus jeunes et 9 sur 10 sont des hommes.

Tableau 1. Répartition par sexe et âge des candidats ayant présenté un dossier complet

	Hommes	Femmes	Total	Effectifs
30 ans et moins	45,95%	54,05%	100%	74
31-33 ans	42,35%	57,65%	100%	85
34-37 ans	51,19%	48,81%	100%	84
38-44 ans	55,68%	44,32%	100%	88
45 ans et plus	58,73%	41,27%	100%	63
Total	50,51%	49,49%	100%	394
Effectifs	199	195	394	

394 candidats ont présenté un dossier complet. Parmi eux, 199 sont des hommes et 195 des femmes, ces dernières étant en moyenne plus jeunes (36,4 ans) que les premiers (37,5 ans). 55,8% des candidats ont été qualifiés, soit un taux comparable à celui de l'an passé (56,3%). Les femmes (59,5%) sont à nouveau plus souvent qualifiées que les hommes (52,3%). L'âge moyen des candidats à la qualification (37 ans) est très proche de celui de l'an passé (36,9 ans) et il joue un rôle important dans la qualification. Il s'élève à 35,6 ans pour les qualifiés, contre 38,7 ans aux non qualifiés, la précocité étant manifestement toujours une valeur reconnue par le système scolaire. Cette année, le qualifié le plus jeune a 26 ans et le plus âgé 57 ans¹.

¹ Un nouveau décret relatif aux mentions au doctorat ayant paru en août 2006, le CNU a décidé de ne pas tenir compte des mentions dans son travail de qualification. Concernant l'impact des mentions sur la qualification,

Tableau 2 : Taux de qualification en fonction de l'âge des candidats

	Qualifiés	Non qualifiés	Total	Effectifs
30 ans et moins	64,86%	35,14%	100%	74
31-33 ans	63,53%	36,47%	100%	85
34-37 ans	59,52%	40,48%	100%	84
38-44 ans	51,14%	48,86%	100%	88
45 ans et plus	36,51%	63,49%	100%	63
Total	55,84%	44,16%	100%	394
Effectifs	220	174	394	

Près de la moitié des candidats à la qualification ont soutenu leur thèse en 2006. Avoir soutenu sa thèse récemment augmente la probabilité d'être qualifié, les pics de qualification des années 2002 et 2003 correspondant le plus souvent à des requalifications. Il s'agit alors parfois de candidats d'un niveau scientifique élevé qui, soit n'ont pas réussi à accéder à un emploi d'enseignant chercheur malgré leurs efforts, soit disposent d'un emploi dans un institut de recherche privé (parfois public) et retardent le moment de se présenter sur un poste. Parmi les premiers, certains ont été classés plusieurs fois seconds, ou troisièmes, sur des emplois de maître de conférences et le signalent dans leur dossier, d'autres sont encore en post doctorat à l'étranger, et l'on notera par exemple qu'un candidat a publié 7 ouvrages depuis 2000 (dont 4 sous sa signature), 15 contributions à des ouvrages collectifs et 20 articles dans des revues à comité de lecture. Les difficultés dans nombre de disciplines à obtenir un poste à l'université conduisent aussi certains candidats, manifestement d'origine étrangère, à cumuler les doctorats afin d'augmenter leurs chances d'être recrutés.

Tableau 3 : Taux de qualification en fonction de l'année de soutenance de la thèse

	Qualifiés	Non qualifiés	Total	Effectifs	Part relative
2000 et avant	48,94%	51,06%	100%	47	11,9%
2001	77,27%	22,73%	100%	22	5,6%
2002	67,65%	32,35%	100%	34	8,6%
2003	20,00%	80,00%	100%	10	2,5%
2004	30,43%	69,57%	100%	23	5,8%
2005	31,75%	68,25%	100%	63	16%

voir les bilans précédents publiés dans la *Lettre de l'ASES* (n°35, juin 2005 et n°36, mars 2006). Rappelons aussi que le bilan 2005, qui mobilisait des informations d'origine ministérielle, comprenait notamment une comparaison de la sociologie avec d'autres disciplines.

2006	65,64%	34,36%	100%	195	49,5%
Total	55,84%	44,16%	100%	394	100%
Effectifs	220	174	394		

Comme l'an passé, le taux de qualification varie en fonction du lieu de soutenance. Ainsi, les docteurs ayant soutenu à Paris sont plus souvent qualifiés que les docteurs ayant soutenu en banlieue, en province, ou à l'étranger.

Tableau n° 4 : Taux de qualification en fonction de la région de soutenance de la thèse

	Qualifiés	Non qualifiés	Total	Effectifs	Part relative
Paris	64,63%	35,37%	100%	147	37,3%
Banlieue	53,52%	46,48%	100%	71	18,0%
Province	50,00%	50,00%	100%	164	41,6%
Etranger	41,67%	58,33%	100%	12	9,0%
Total	55,84%	44,16%	100%	394	100,0%
Effectifs	220	174	394		

Mais ensuite, les écarts peuvent être importants au sein d'une même région entre différents établissements. Si on prend le cas de la région parisienne par exemple – où sont notamment concentrés les cinq plus gros pourvoyeurs de thèses de cette année (l'EHESS, Paris 10, Paris 5, Paris 8 et l'IEP de Paris) –, il apparaît que le taux de qualification passe de 76,4% à l'IEP de Paris à 40% pour Paris 8, deux établissements au recrutement social, scolaire, très contrasté.² Cela dit, les taux de qualification sont nettement supérieurs à la moyenne dans d'autres universités de banlieue comme Evry ou Versailles St Quentin par exemple, les effectifs concernés étant alors nettement plus faibles et le recrutement disciplinaire des candidats beaucoup moins dispersé qu'à Paris 8. En effet Paris 8 – ainsi que l'IEP de Paris, d'ailleurs – se distinguent par un pourcentage élevé (64%) de candidats provenant d'autres disciplines que la sociologie, ceux de science politique étant majoritaires à l'IEP.

Tableau 5 : Taux de qualification et origine disciplinaire des candidats en fonction de l'établissement de soutenance de la thèse

² La montée des écoles, et notamment de l'IEP de Paris, se confirme d'année en année. Les grandes écoles tendent à produire de plus en plus de docteurs, lesquels sont plus souvent qualifiés (et recrutés ?), que les autres.

	Effectif	Qualifiés	Non qualifiés	Ensemble	Thèses de sociologie	Autres disciplines	Ensemble
EHESS	51	70,59%	29,41%	100%	54,9%	45,1%	100%
Paris 10	30	53,33%	46,67%	100%	63,3%	36,7%	100%
Paris 5	27	59,26%	40,74%	100%	66,7%	33,3%	100%
Paris 8	25	40%	60%	100%	36%	64%	100%
IEP Paris	17	76,47%	23,53%	100%	35,3%	64,7%	100%
Toulouse	16	75%	25%	100%	62,5%	37,5%	100%
Bordeaux	14	57,14%	42,86%	100%	57,1%	42,9%	100%
Lyon	14	28,57%	71,43%	100%	35,7%	64,3%	100%
Paris 7	13	53,85%	46,15%	100%	69,2%	30,8%	100%
Lille	11	36,36%	63,64%	100%	27,3%	72,7%	100%
Strasbourg	11	45,45%	54,55%	100%	45,4%	54,5%	100%
Montpellier	10	40%	60%	100%	80%	20%	100%
Nice	10	60%	40%	100%	40%	60%	100%
Paris 1	9	77,78%	22,22%	100%	33,3%	66,7%	100%
Paris 4	8	50%	50%	100%	62,5%	37,5%	100%
Evry	7	100%	0%	100%	100%	0%	100%
Metz	7	85,71%	14,29%	100%	100%	0%	100%
Nantes	7	42,86%	57,14%	100%	85,7%	14,3%	100%
Aix Marseille	6	66,67%	33,33%	100%	66,7%	33,3%	100%
Paris 3	6	66,67%	33,33%	100%	50%	50%	100%
Grenoble	5	0%	100%	100%	20%	80%	100%
IEP Grenoble	5	40%	60%	100%	0%	100%	100%
Paris 9	5	100%	0%	100%	20%	80%	100%
Rennes	5	60%	40%	100%	20%	80%	100%
Rouen	5	40%	60%	100%	40%	60%	100%
Versailles St Q	5	60%	40%	100%	100%	0%	100%
Autres étab	65	44,62%	55,38%	100%	40%	60%	100%
Ensemble	394	55,84%	44,16%	100%	51,5%	48,5%	100%
Effectifs		220	174	394	203	191	394

En fait, c'est l'origine disciplinaire des candidats qui joue le rôle le plus important dans la qualification. 51,5% des candidats ont soutenu un doctorat en sociologie (contre 52,2% l'an passé). 71,8% d'entre eux ont été qualifiés, contre 28,2% aux non sociologues. Au CNU, la sélection s'opère donc déjà vis-à-vis des candidats non titulaires d'un doctorat de sociologie. Si la proportion de sociologues se présentant à la qualification reste stable d'une année sur l'autre, celle des candidats provenant de science politique a fortement augmenté cette année sachant que cette discipline, qui produit pourtant un nombre de thèses relativement peu élevé

comparé aux autres disciplines de sciences sociales, est aussi celle qui envoie le plus de candidats se faire qualifier en sociologie. Ce comportement paraît relativement rationnel attendu que c'est la science politique (51,8%), dont près d'un tiers des candidats proviennent d'IEP (de Paris, comme de province), qui, après la sociologie, a le meilleur taux de qualification, les candidats en provenance des STAPS (20%), ou de sciences de l'éducation (6,2%) par exemple, étant à la fois moins nombreux à se présenter devant le CNU de sociologie et bien moins souvent qualifiés que ceux de science politique.

Tableau 6 : Taux de qualification en fonction de la discipline de thèse et part relative de chaque discipline en 2007 et 2006

	Qualifiés	Non qualifiés	Total	Effectifs	Part relative en 2007	Part relative en 2006
Sociologie	77,83%	22,17%	100%	203	51,5%	52,2%
Sciences politiques	51,79%	48,21%	100%	56	14,2%	11,7%
Ethnologie/anthropologie	40%	60%	100%	45	11,4%	10,5%
Histoire	28,57%	71,43%	100%	7	1,8%	1,5%
Géographie/urbanisme	22,22%	77,78%	100%	9	2,3%	2%
Eco/gestion/droit	20%	80%	100%	10	2,5%	4,4%
Psychologie	20%	80%	100%	5	1,3%	1,7%
STAPS	20%	80%	100%	15	3,8%	3,8%
Information / comm	18,18%	81,82%	100%	11	2,8%	1,1%
Arts	16,67%	83,33%	100%	6	1,5%	/
Langues/lettres/autres	16,67%	83,33%	100%	6	1,5%	5,8%
Sciences de l'éducation	6,25%	93,75%	100%	16	4,1%	3,8%
Philosophie	0%	100%	100%	5	1,3%	1,2%
Total	55,84%	44,16%	100%	394	100%	100%
Effectifs	220	174	394		394	341

Restreignant l'analyse aux candidats ayant soutenu un doctorat de sociologie (n=203), on dénombre parmi eux 102 femmes et 101 hommes, l'âge moyen s'élevant alors à 37,2 ans. Les tendances décrites précédemment se retrouvent avec une belle régularité dans cette population. Ainsi, 82,3% des femmes sont qualifiées, contre 73,2% des hommes. Les docteurs les plus jeunes et ceux ayant soutenu en 2006 sont nettement plus souvent qualifiés que les autres (87,7% pour ceux de 2006) et le taux de qualifiés s'élève à 82,3% chez les docteurs parisiens. Comme les années précédentes le fait d'être jeune, femme, parisien et d'avoir soutenu sa thèse récemment augmente notablement les chances d'être qualifié.

Le CNU offrant un observatoire privilégié de la production doctorale en sociologie, il a paru intéressant de cumuler les travaux de trois sessions de CNU (celles de 2005, 2006 et 2007). Nous avons donc fusionné les fichiers des candidats titulaires d'un doctorat de sociologie s'étant présentés à la qualification cette année, l'an passé et il y a deux ans, en évitant de faire figurer deux, ou trois fois, les candidats malheureux s'étant présentés plusieurs années d'affilée devant le CNU. L'effectif devenant plus important (n=552), nous avons pu affiner la répartition par spécialités utilisée l'an passé, sachant que le travail de codage des sujets de recherche n'a pas été toujours aisé, nombre de travaux ressortant par exemple de plusieurs spécialités à la fois, ou s'avérant difficiles à classer au vue de leur titre.

Tableau 7 : Les spécialités sociologiques étudiées en fonction du lieu de soutenance
(*champ : candidats à la qualification titulaires d'un doctorat de sociologie s'étant présentés en 2005, 2006 et 2007*)

	Paris	Banlieue	Province	Etranger / Inconnu	Total	Effectif s	Part relative
Travail, organisation	12,8%	27,1%	13,6%	16,7%	15,8%	87	15,8%
Politique	18,3%	10,4%	13,2%	22,2%	15%	83	15%
Culture	6%	5,2%	10,9%	5,6%	7,8%	43	7,8%
Arts, littérature	8,3%	5,2%	7,3%	5,6%	7,2%	40	7,2%
Education	5%	5,2%	7,3%	0%	5,8%	32	5,8%
Migration	6,0%	5,2%	4,5%	11,1%	5,4%	30	5,4%
Travail social, pauvreté	6%	4,2%	5%	11,1%	5,4%	30	5,4%
Santé	3,2%	4,2%	5,5%	5,6%	4,3%	24	4,3%
Religion	6,4%	2,1%	1,8%	0%	3,6%	20	3,6%
Urbaine	2,8%	2,1%	5%	0%	3,4%	19	3,4%
Générale, auteur	2,8%	5,2%	3,2%	0%	3,3%	18	3,3%
Genre	2,8%	9,4%	0,9%	5,6%	3,3%	18	3,3%
Jeunesse	3,2%	4,2%	2,7%	0%	3,1%	17	3%
Economie	3,7%	1%	3,2%	0%	2,9%	16	2,9%
Famille	4,1%	1%	2,3%	0%	2,7%	15	2,7%
Démographie	3,2%	4,2%	1,4%	5,6%	2,7%	15	2,7%
Sciences, disciplines	2,3%	1%	3,2%	11,1%	2,7%	15	2,7%
Rurale	0,9%	1%	3,6%	0%	2%	11	2%
Sport	0,9%	1%	3,6%	0%	2,%	11	2%
Sexualité	1,4%	1%	1,8%	0%	1,4%	8	1,4%
Total	100%	100%	100%	100%	100%	552	100%
Effectifs	218	96	220	18	552		

Deux spécialités sociologiques regroupent plus de 30% des thèses, la sociologie du travail et des organisations et la sociologie politique. La première, qui rassemble aussi nombre de travaux de sociologie des professions, est comparativement plus étudiée en banlieue parisienne (Paris 10, Versailles St Quentin et Evry), et la seconde dans Paris *intra muros* (EHESS, IEP de Paris et Paris 7). La sociologie de la culture et la sociologie urbaine sont comparativement plus étudiées en province et la sociologie des religions concentrée sur Paris (EHESS, EPHE). La sociologie du genre est plus particulièrement développée dans les universités de banlieue, en l'occurrence Paris 10, Paris 8 et Versailles St Quentin, celle de la famille à Paris 5, tandis que la sociologie rurale et celle du sport sont plus étudiées à Besançon pour la première et à Nantes pour la seconde.

Tableau 8 : Principaux directeurs de thèse de sociologie (effectif supérieur ou égal à 5)

(champ : candidats à la qualification titulaires d'un doctorat de sociologie s'étant présentés en 2005, 2006 et 2007)

	Effectifs	Etablissements
MICHEL MAFFESOLI	11	Paris 5
JOELLE DENIOT	9	Nantes
MARIA COSIO ZAVALA	8	Paris 10
DANIELE HERVIEU-LEGER	7	EHESS
FRANCOIS DE SINGLY	7	Paris 5
MICHEL WIEVIORKA	7	EHESS
DOMINIQUE DESJEUX	6	Paris 5
JEAN-YVES TREPOZ	6	Metz
RAYMON BOUDON	6	Paris 4
ALAIN CAILLE	5	Paris 10
ALAIN TARRIUS	5	Perpignan
ALI EL KENTZ	5	Nantes
CHARLES SUAUD	5	Nantes
CLAUDE DUBAR	5	VSQ
DIDIER LAPEYRONNIE	5	Bordeaux
FRANCOIS DUBET	5	Bordeaux
JEAN-PIERRE DURAND	5	Evry
NORBERT ALTER	5	Paris 9
PIERRE PARLEBAS	5	Paris 5
SERGE PAUGAM	5	IEP Paris
VINCENT DE GAULEJAC	5	Paris 7

La production doctorale en sociologie est fortement concentrée sur certains directeurs. La base comprend 296 noms de directeurs différents. Mais les 21 plus gros producteurs de thèses (effectif de thèses supérieur ou égal à 5), qui représentent donc 7,1% de l'ensemble des directeurs, concentrent à eux seuls 23% des thèses. Sur ces 21 directeurs, trois sont des femmes et sept exercent en province, alors que la parité est maintenant atteinte chez les docteurs (102 femmes et 101 hommes) et que 41,6% des thèses de sociologie sont soutenues en province. Manifestement, la sociologie est une discipline toujours tenue par son centre (Paris)³, ainsi que par les hommes.

Note relative au recrutement des maîtres de conférences en sociologie

Sous le titre *Origine des enseignants-chercheurs recrutés lors de la campagne 2006 (1^{ère} session)*, la DGRH A1-1 du ministère de l'Éducation nationale a rendu public en décembre 2006 une étude particulièrement intéressante, disponible sur son site, et relative au recrutement des enseignants-chercheurs de toutes les disciplines de CNU en 2006. On y apprend notamment que sur les 35 maîtres de conférences recrutés en sociologie en 2006 lors de la 1^{ère} session (rappelons que cette année le nombre de qualifiés en sociologie s'élevait à 192), 17 avaient été qualifiés en 2006, 7 en 2005, 4 en 2004 et 7 en 2003.⁴ Sur ces 35 maîtres de conférences, 14 avaient soutenu en 2005, cinq en 2004, cinq en 2003, cinq en 2002, trois en 2001, un en 2000 et deux avant 2000.⁵ Enfin, l'âge moyen des professeurs recrutés en sociologie (n=18), s'élevait à 48 ans et 10 mois et celui des maîtres de conférences (n= 35) à 34 ans et 7 mois.⁶

Tableau 9 : Les spécialités sociologiques étudiées en fonction du sexe

(champ : candidats à la qualification titulaires d'un doctorat de sociologie s'étant présentés en 2005, 2006 et 2007)

³ Cf. Gérald Houdeville, *Des sociologues à la sociologie : les conditions et les effets de l'autonomisation d'une discipline dans l'espace académique français : la sociologie après 1945*, doctorat de sociologie, Nantes, 2006, p. 276 et suivantes.

⁴ Cf. p 31.

⁵ Cf. p 32.

	Hommes	Femmes	Total	Effectifs
Sport	72,73%	27,27%	100%	11
Générale, auteur	72,22%	27,78%	100%	18
Economie	62,5%	37,5%	100%	16
Travail, organisation	58,62%	41,38%	100%	87
Urbaine	57,89%	42,11%	100%	19
Rurale	54,55%	45,45%	100%	11
Culture	53,49%	46,51%	100%	43
Education	53,13%	46,88%	100%	32
Politique	53,01%	46,99%	100%	83
Jeunesse	52,94%	47,06%	100%	17
Art, littérature	52,5%	47,5%	100%	40
Sexualité	50%	50%	100%	8
Travail social, pauvreté	46,67%	53,33%	100%	30
Migration	40%	60%	100%	30
Démographie	40%	60%	100%	15
Religion	35%	65%	100%	20
Sciences, disciplines	33,33%	66,67%	100%	15
Famille	26,67%	73,33%	100%	15
Santé	25%	75%	100%	24
Genre	11,11%	88,89%	100%	18
Total	49,46%	50,54%	100%	552
Effectifs	273	279	552	

Pour conclure, nous avons choisi d'approfondir la question du choix de l'objet d'étude en fonction du sexe du docteur. Il apparaît alors que certains objets sont très masculins et d'autres très féminins. Ainsi la sociologie du sport, la sociologie générale et celle consacrée aux (grands) auteurs sont plutôt masculines, tandis que celle du genre, de la santé, ou de la famille, sont très féminisées. On retrouve alors la distribution traditionnelle des objets entre les sexes. A l'avenir, nous envisageons d'affiner ce travail de cartographie disciplinaire en le combinant notamment avec une enquête relative au devenir professionnel des candidats à la qualification.⁷

⁶ Cf. p 34.

⁷ Pour une analyse comparée des choix d'objet en sciences sociales et des inégalités de recrutement en tant que maître de conférences selon les disciplines, mais aussi en fonction du profil des docteurs: Charles Soulié, « Des déterminants sociaux des pratiques scientifiques : études des sujets de recherches des docteurs en sciences sociales en France au début des années 1990 », *Regards sociologiques*, n°31, 2006.

Qualification aux fonctions de professeur

Sur 84 dossiers, 14 candidats n'ont pas présenté un dossier complet, soit 16 % de désistements (8 hommes et 6 femmes). Sur 70 candidats ayant présenté un dossier complet, 38 ont été qualifiés (54 %). Le taux de qualification a augmenté, puisque les années précédentes (2005 ou 2006) il variait autour de 45 %.

Tableau 10 : Répartition des candidats par sexe selon les résultats à la qualification

	Hommes	%	Femmes	%	Total	%
Qualifiés	33	62	5	47	38	54
Non qualifiés	20	38	12	53	32	46
Total	53	100	17	100	70	100

On observe des évolutions contrastées du nombre de candidats à cette fonction : en 1992, 78 dossiers complets ont été présentés, parmi lesquels à peine 35 % ont été qualifiés ; en 1998, sur 53 dossiers examinés, 34 % ont été qualifiés ; en 2000, sur 41 dossiers traités, le taux de qualification a été de 21 % ; en 2001, sur 48 dossiers examinés, 43 % ont été qualifiés et l'année précédente (2006), ce taux s'élevait à 45 % (42 dossiers traités)⁸.

Une légère augmentation du nombre de femmes candidates à la qualification aux fonctions de professeur est constatée depuis une décennie : de 5 candidates en 1997 à une quinzaine dans les années 2005 et 2006. Mais fondamentalement, l'accès à la fonction de professeur des universités reste « une affaire d'hommes » : moins d'un quart (24 %) des candidats sont des femmes.

Les refus de qualification révèlent de critères de sélection. Depuis l'analyse de Philippe Cibois en 2002, on observe une certaine cohérence et permanence des motifs invoqués : orientation peu marquée dans la discipline ou peu d'ancrage en sociologie (sciences de l'éducation, STAPS, philosophie, psychologie ou psychosociologie, littérature ou linguistique, sciences économiques...) ; faiblesse de publications en sociologie (ouvrages, articles dans des revues à comité de lecture...) ; dossier mal présenté ou insuffisant quant aux domaines des activités demandées ; rapport de soutenance comportant de graves réserves.

Cette année, deux candidats se sont présentés sans avoir au préalable préparé une HDR : ils l'ont fait sur travaux publiés. Il a été rappelé que la CP-CNU, après des débats entre diverses disciplines, a attiré l'attention sur l'importance à maintenir l'exigence de soutenance de l'HDR pour être qualifié aux fonctions de professeur des universités. Parmi les candidats, cinq relèvent d'une requalification (contre deux les années précédentes). Deux ont reçu un avis négatif en raison du manque d'évolution de leur dossier.

Tableau n° 11 : Répartition des candidats à la qualification par sexe et par âge

Classes d'âge	Hommes			Femmes			Total
	Qualifiés	Non qualifiés	Total	Qualifiées	Non qualifiées	Total	
36-40 ans	7	5	12		2	2	14
41-45 ans	11	4	15	1	2	3	18
46-50 ans	8	2	10	1		1	11
51-55 ans	4	3	7	1	3	4	11
56-60 ans	2	4	6	1	5	6	12
Et plus	1	2	3	1		1	4
Total	33	20	53	5	12	17	70

On note une stabilité de l'âge moyen des candidats dans cette catégorie : 45 ans. Depuis 1992, la moyenne d'âge varie de 47 à 49 ans. Une différence significative concerne l'âge moyen des femmes : entre 1992 et 2000, elles étaient « plus âgées » que leurs homologues masculins (entre 45 à 60 ans). Néanmoins ces dernières années, elles affichaient une moyenne d'âge de 39 ans. Après ce mouvement de rajeunissement elles sont, en 2007, à nouveau plus nombreuses dans les catégories d'âge de 50 ans et plus.

Tableau n° 12 : Répartition des candidats selon leur origine disciplinaire (thèse ou études antérieures), par sexe et résultat à la qualification

Disciplines	Hommes		Femmes		Total
	Qualif.	N/Q	Qualif.	N/Q	
Sociologie générale	6		1	1	8
Clinique	1	1		2	4
Culturelle	4	1	1		6

⁸ Nous nous sommes référés aux bilans de qualification du CNU réalisés par Ph. Cibois (2002) ; A. Chenu (1999) ; J.Y. Trépos (2001), parus dans *La lettre de l'ASES*.

De l'éducation	2	2			4
Economique	1	2			3
Travail	5	1	1	1	8
Famille		2			2
Politique	9	1	1	1	12
Religieuse	1	1			2
Anthropologie	1	1		2	4
Démographie				1	1
Ethnologie	2	1	1		4
Philosophie		2			2
Psycho./psy.socio				1	1
Sc. Économiques					
Sc. de l'Éducation				2	2
Sc. Politiques	3	2			5
STAPS	2	3		1	6

L'origine disciplinaire pèse sur les résultats : les candidats relevant de la sociologie dans ses divers sous-champs ou domaines connexes (anthropologie, ethnologie ou sciences politiques) ont plus de chances d'être qualifiés. Être agrégé favorise aussi la réussite : 7 candidats qualifiés sont agrégés (cinq en sciences sociales ; un en éducation physique et sportive ; un en mathématiques).

Le lieu de soutenance de l'HDR apparaît comme un élément important dans la réussite à la qualification. Il en ressort la prépondérance d'institutions comme l'IEP de Paris (6 candidats), l'EHESS ou Paris V (5 candidats respectivement). Les universités parisiennes *intra-muros* préservent leur importance dans les résultats à la qualification : 11 candidats les ont choisies pour soutenir leur HDR. En revanche, les universités parisiennes autres que Paris 8 sont absentes. Parmi les nouvelles universités en région parisienne, seule celle de Versailles-St Quentin en Yvelines est représentée (deux candidats). Par ailleurs, seuls les grands centres universitaires régionaux (Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Nantes, Toulouse) apparaissent comme d'importantes institutions contribuant à la qualification d'un grand nombre de candidats. Seuls trois candidats se sont présentés avec des titres étrangers équivalents à l'HDR (Brésil, Suisse, USA). Mais ils n'ont pas été qualifiés.

Le lieu d'exercice professionnel en tant que maître de conférences, ou chercheur, semble avoir une incidence sur les résultats à la qualification : 8 candidats exerçant leurs fonctions

dans des UFR ou départements autres que de sociologie ; 3 candidats en IUT et un à l'IUFM, n'ont pas été qualifiés.

On note parmi les candidats qualifiés un délai de plus en plus bref entre la soutenance de thèse, l'accès aux fonctions d'enseignant et la préparation de l'HDR. À peine 3 candidats ont soutenu leur thèse dans les années 1970 (contre 6 l'année dernière) ; 6 l'ont fait dans les années 1980 et 2 dans les années 2000. De même, le délai entre la soutenance de l'HDR et la qualification aux fonctions de professeur ne dépasse pas trois ans (2003-2006), contre cinq ou six ans les années précédentes.

Liste des candidats qualifiés aux fonctions de professeurs en 2007⁹

BELKHIR JEAN	FEIGELSON KRISTIAN	PERONI MICHEL
BENVENISTE ANNIE	FIJALKOW YANKEL	PICQ FRANCOISE
BERNARDOT MARC	FLEURY LAURENT	RETIERE JEAN-NOEL
BRONNER GERALD	GAUDEZ FLORENT	ROGGERO PASCAL
COLLARD LUC	HERREROS GILLES	RUFFIER JEAN
COUSIN OLIVIER	JEANNOT GILLES	SIMOULIN VINCENT
DIANTEILL ERWAN	LEPOUTRE DAVID	TALIN CHRISTOPHE
DIDRY CLAUDE	MACE ERIC	TALLARD MICHELE
DIEU FRANCOIS	MAIGRET ERIC	THOEMMES JENS
DONZELOT JACQUES	MARTIN OLIVIER	TROMPETTE PASCALE
DUFOULON SERGE	MOREAU GILLES	XIBERRAS MARTINE
DUVAL MAURICE	MUCCHIELLI LAURENT	
EME BERNARD	OBERTI MARCO	

Liste des candidats qualifiés aux fonctions de maître de conférences en 2007

ADELL-GOMBERT NICOLAS	BITEAUD LAURA	CARY PAUL
AGUDELO ALVARADO CARLOS	BLEUZEN BRIGITTE	CASILLI ANTONIO
AUDOUIN HELENE ép. DESFONTAINES	BONNET FRANCOIS	CASULA MARINA
AUERBACH BRUNO	BOSA BASTIEN	CATLLA MICHEL
AVENEL CYPRIEN	BOUCHER MANUEL	CAUSSE LISE
BAROZET EMMANUELLE	BOUJUT STEPHANIE	CECCALDI FRANCOISE-MARIE
BARTHELEMY FABIENNE	BOULLOSA MAITE ép. JOLY	CHABANET DIDIER
BEGOT ANNE-CECILE	BOUMAZA MAGALI	CHADOIN OLIVIER
BELHADJ MARNIA	BOUTALEB ASSIA	CHAMPENOIS CLAIRE
BENSE FERREIRA ALVES CELIA ANA	BOUTET MANUEL	CHARLOT VINCENT
BERT JEAN FRANCOIS	BRIAND KARINE ép. GLOUZOUIC	CHATENAY ANNIE
BESSIERE CELINE	BROSSAUD CLAIRE	CHENEVEZ ALAIN
BETHOUX ELODIE	BRUGVIN THIERRY	CONTREPOIS SYLVIE
BETTON EMMANUELLE	BUCLET BENJAMIN	CORBILLE SOPHIE
BIANCHINI PASCAL	CAPRANI ISABELLE	CORON GAEL
	CARAGLIO MARTINE	COSSART PAULA
	CARDON PHILIPPE	CRESPY CECILE

⁹ Ces listes ne sont données qu'à titre indicatif. Seules les listes publiées par le Ministère ont une validité juridique.

CRIVELLARI PAOLO	GARCIA GUILLAUME	LEZEAN ESTELLE ép.
DA COSTA NEVES PAULO	GARNIER JULIE	KHARKHORDINE
DALLE SOPHIE ép. NDOULI- NAZEBI	GAUBERT CHRISTOPHE	LOCHARD YVES
DAMAMME AURELIE	GENSBURGER SARAH	LOISON LAURENCE ép. SAUSSOL
DARGENTAS MAGDALINI	GIMBERT VIRGINIE	MAILLOT ADOLPHE
DATCHARY CAROLINE	GITTON STEPHANIE	MAISON DOMINIQUE
DAYNES SARAH	GOMBERT PHILIPPE	MALINAS DAMIEN
DE BRUYN FLORENCE	GOUABAULT EMMANUEL	MANDIN DAVID
DE LA GORCE BRIGITTE ép. FOUILLAND	GRAS LAURENT	MANZO GIANLUCA
DE ROZARIO PASCALE ép. DE ROZARIO	GRATTON EMMANUEL	MARDON AURELIA
DEPOORTER PASCAL	GUIBERT CHRISTOPHE	MARTEL FREDERIC
DIA AMADOU HAMATH	GUZOWSKI DELPHINE ép. SAURIER	MARTIN DAVID
DIAZ PEDREGAL VIRGINIE	HAMPARTZOUMIAN STEPHANE	MARY PHILIPPE
DIMITROVA ANNA	HANIFI ISABELLE	MASSIGNON BERENGERE
DOLBEAU MONIQUE	HEIN FABIEN	MATHE THIERRY
DOLIGER CEDRIC	HMED CHOUKRI	MAYRARGUE CEDRIC
DOS SANTOS STEPHANIE ép. BEAUCHAMP	HOHMANN SOPHIE ép. GARENNE	MAZUY MAGALI
DOUMENC COLETTE ép. SAKIR	HOUEVILLE GERALD	MEDEIROS JOAO
DOUTABAA NAJIA ép. CHARIF	HUDEBINE HERVE	MEISSONNIER JOEL
DUCHENE-LACROIX CEDRIC	HUG PASCAL	MELCHIOR JEAN-PHILIPPE
DURAND ESTELLE	JARVIN MAGDALENA	METTON CELINE ép. GAYON
DUROUSSET ERIC	JOIN-LAMBERT ODILE	MICHON SEBASTIEN
DUTEIL FABIENNE ép. OGATA	JOUNIN NICOLAS	MONQID SAFAA ép. MONQID- HUGOT
EBERHARD MIREILLE	JOUZEL JEAN-NOEL	NACU ALEXANDRA
EL HAJJ HASSAN RAKHSAT ép. SLEIMAN	KERBOURC'H SYLVAIN	NKUITCHOU NKOUATCHET RAOUL
EMSELLEM CECILE	KESLASSY ERIC	NONJON MAGALI
ERDI GULCIN ép. LELANDAIS	KESZTENBAUM LIONEL	OTANIAN SANDRINE ép. ALLIGIER
ETIEMBLE ANGELINA	LA MACHE DENIS	OUSSIALI ELHOUSSAINE
FABBIANO GIULIA	LACOMBE ZELINE	PAJON CHRISTOPHE
FALGUERES SOPHIE	LAGIER CHRISTELE ép. MARCHAND	PARASIE SYLVAIN
FARJOT MICHELE ép. DUPRE	LANGUMIER JULIEN	PASQUIER SYLVAIN
FLAMANT NICOLAS	LASBEUR LINDA	PENA-VEGA ALFREDO AGUSTIN
FLOCCO GAETAN	LAURENS SYLVAIN	PERREAU BRUNO
FONTAINE JEAN-YVES	LE GUYADER MAELLE	PETARD ANTOINE
FOUQUET JEAN-PHILIPPE	LE HUEROU ANNE	PETIAU ANNE
FOURMAUX FRANCINE	LE TALEC JEAN-YVES	PICHON ALAIN
FREDIANI MARCELO	LEFEBURE PIERRE	PITTI LAURE
GAILLARD RICHARD	LEGENDRE FLORENCE	PLASSE CHRISTINE ép. BOUTEYRE
GAISSAD LAURENT	LEGRAND EMILIE	PORCEDDA AUDE
GALLIOZ STEPHANIE	LEJEUNE CHRISTOPHE	PORTET STEPHANE
	LEMERCIER ELISE	POUCHADON MARIE-LAURE
	LEVY MICHAEL	

POURTAU LIONEL	SALLE GREGORY	THURMES MARION
POUTRAIN VERONIQUE	SCALA-RIONDET NATHALIE ép.	TONDELLIER MICHEL
POYRAZ MUSTAFA	RIONDET	TROUPEL AURELIA
PRADES JEAN-LUC	SCHERRER VANESSA ép.	UHL MAGALI
PREVOST CECILE ép. THOMAS	SCHERRER-VIGNALE	VAIREL FREDERIC
PREVOT EMMANUELLE	SCHNEIDER CORNELIA	VAL NICOLAS
RAUDE JOCELYN	SEBBAH EMMANUELLE	VEDRINE CORINE
REBIERE NICOLAS	SEGAL ELODIE	VELPRY LIVIA
REVET SANDRINE	SOUFFLET ALINE	VERDRAGER PIERRE
RIBEMONT THOMAS	STAN SABINA ELENA	VEYRIE NADIA
RIMBERT GERARD	STUPKA CHRISTELLE	VION ANTOINE
RISSOAN ODILE ép. JOLY	TAIEB EMMANUEL	VIVANT ELSA
RIZET STEPHANIE ép. SAVOI	TALEB ALI	WAGNER CLAUDE
ROBLAIN OLIVIER	TAMISIER KATHLEEN	WAGNER IZABELA ép. SAFFRAY
ROGER AURELIE	TCHOUIKINA SOFIA	ZEGNANI SAMI
ROUX XAVIER	TETART GILLES	ZICOLA MICHAEL
SAINTE MARC DAVID	TETU MARIE-THERESE ép.	
SAITTA EUGENIE	DELAGE	